

1

Isabelle n'était pas vraiment dans son assiette en arrivant au commissariat de Police de Castelnaudary ce matin là. A trente cinq ans le lieutenant Isabelle Favier avait par moment l'impression d'avoir raté pas mal de choses dans sa vie. Beaucoup de travail et beaucoup de sacrifices après son bac, et pour quel résultat pensait-elle. Trois années « galère » à Montpellier pour décrocher sa licence en droit. Des longues journées à la « fac » et d'interminables soirées à exercer le difficile métier de serveuse dans une pizzeria de la ville. Comme beaucoup d'autres étudiantes, ses parents n'étaient pas en mesure de l'aider et les bourses s'avéraient nettement insuffisantes. A force de courage et de ténacité, elle avait atteint son but. Sa licence en poche elle avait intégré l'école nationale des officiers de police de Cannes-L'Ecluse. La belle époque songea-t-elle. Celle des illusions, l'époque où elle se voyait un « revolver 357 » dans une main et une paire de menottes dans l'autre, poursuivant de ter-

ribles « serial-killer » qui défiaient la chronique. Une époque qui désormais lui paraissait bien lointaine. Très bien classée lors de sa sortie de l'école de police, elle avait pu laisser la Seine et Marne et redescendre dans son Midi natal. Les tueurs en série étaient plutôt rares, pour ne pas dire inexistantes dans le département de l'Aude et le quotidien d'Isabelle c'était le poussiéreux hôtel de Police du quai du Port, au bord du Canal du Midi, et ses affaires inintéressantes au possible. Petits vols à la roulotte, querelles de voisinage et violences conjugales, sans compter les conducteurs alcoolisés que le commissaire tenait à faire mettre en garde à vue dès que leur taux dépassait zéro gramme quatre vingt. Certains pensaient que c'était à cause des statistiques. C'est vrai qu'il est souvent difficile d'avoir un nombre respectable de « garde à vue » dans un petit commissariat de Province en 2012 pour justifier d'une certaine activité. Tous les patrons savaient que ces fameux chiffres contribuaient à conserver la totalité de leurs effectifs, et même pire, puisque la survie de leur commissariat dépendait souvent de ces statistiques. Il y avait déjà un petit moment que quelques technocrates avaient décrété que seules les villes d'au moins vingt mille habitants seraient surveillées par la Police Nationale. D'autres pensaient, qu'une nuit en cellule pour un citoyen lambda pris en flagrant dé-

lit de conduite sous l'empire d'un état alcoolique, permettait de lui faire comprendre la gravité de ses actes. Prendre le volant alcoolisé était grave. Pour la loi, à partir d'un certain taux, il s'agissait d'un délit passible du tribunal correctionnel et beaucoup d'automobilistes n'en étaient pas du tout conscients. « Se taper » une paire de demis, voire un peu plus, avant de rentrer à la maison avec sa voiture, une pratique courante complètement entrée dans les mœurs et contre laquelle il était nécessaire de lutter. En lieu et place d'affaires criminelles qui tenaient l'opinion en haleine, Isabelle devait se contenter du « tout venant » de son commissariat. Même si ce boulot ne la passionnait guère, elle était obligée de reconnaître que son patron, le commandant Poulain, celui que tout le monde appelait « monsieur le commissaire », avait raison lorsqu'il affirmait haut et fort que la petite délinquance perturbait beaucoup plus la vie des français que le grand banditisme, et que de ce fait sa mission et celle de ses collaborateurs était aussi noble que celle des brigades spécialisées dans la police judiciaire. Parmi ses phrases favorites, il y en avait une qu'il plaçait dès qu'il en avait l'occasion, et qu'Isabelle avait l'habitude d'entendre : « Les citoyens lorsqu'ils sont dans la *merde* c'est le 17 qu'ils composent sur leurs téléphones. C'est sur nous qu'ils tombent et c'est sur nous qu'ils comptent

pour les aider et les secourir ». Il y avait ensuite son argument choc, qu'il s'adresse à la presse, à ses supérieurs ou à ses subalternes, il n'hésitait pas à affirmer : « Les chiffres le prouvent au quotidien, sur ma circonscription j'ai cent fois plus de morts violentes causées par des accidents de la circulation que par des meurtres. Je sais donc où sont mes priorités ». La lieutenantante était bien loin des courses poursuites sur un périphérique à deux cent à l'heure toute sirènes hurlantes. Pour compléter ce décor professionnel déprimant, son dernier amour, une énième « rencontre internet », n'avait plus donné la moindre nouvelle à l'issue de la première nuit passée avec elle. Une vie professionnelle insipide, une vie privée tristement banale et plutôt solitaire, Isabelle n'avait vraiment pas de quoi arriver au bureau le matin son visage barré par un sourire béat. L'intéressée était pourtant une belle femme. Une jolie brune, assez grande, avec une silhouette que bien des filles plus jeunes lui enviaient. Un corps de sportive qui fréquentait assidument les salles de gym. Un peu pour garder la forme et un peu pour se défouler. Il faut dire que certains soirs, après le boulot le lieutenant Favier en avait bien besoin. Ce n'était pas elle qui était aux enregistrements des plaintes ce matin là. La douzaine de personnes qui attendaient dans le hall au rez-de-chaussée, n'était pas pour elle. Elle parcourait tranquillement le

quotidien La Dépêche du Midi, lorsque son patron, le commandant Poulain entra comme une tornade dans la pièce. « Favier, j'ai une affaire à vous confier qui risque de vous sortir de ce quotidien que vous trouvez si ennuyeux. Vous allez pouvoir travailler à Castelnaudary sans râler toute la journée. Une femme a disparu depuis deux jours, le mari inquiet vient de me téléphoner, il vous attend chez lui ». Ce n'est que dans la voiture qu'elle fût informée par le gardien de la paix qui la conduisait sur place que l'homme qui avait appelé directement le commissaire faisait partie des notables de la petite ville de province. Ceci expliquait cela. Monsieur Léon Boutet, habitait une splendide demeure située en périphérie de l'agglomération, non loin de l'autoroute des deux mers. Isabelle pensa immédiatement qu'à l'époque où les Boutet avaient fait construire cette magnifique maison entourée d'un parc arboré, il n'y avait pas encore à proximité, comme aujourd'hui, une zone commerciale, avec ses grandes surfaces et ses restaurants rapides importés des Etats Unis. Le lieu paradisiaque qui devait à l'origine coûter une petite fortune, avait probablement perdu beaucoup de sa valeur. Léon Boutet, était l'un des nombreux « conserveurs » de la petite ville du Lauragais, autrement dit l'un des industriels en agroalimentaire qui exportaient dans le monde entier le fameux Cassoulet, la spécialité

de Castelnaudary. Léon Boutet était plutôt à l'aise financièrement. D'entrée, l'industriel déplut à Isabelle. Tout dans son comportement et dans ses propos, laissait transparaître qu'il était contrarié d'avoir affaire à une subalterne, lui qui connaissait si bien les responsables locaux et qui avait même eu l'occasion de déjeuner avec le Directeur Départemental de la Sécurité Publique (le DDSP) à plusieurs reprises. Boutet expliqua néanmoins que Martine, sa femme avait quitté la maison l'avant-veille, le lundi matin, pour se rendre en voiture à Narbonne chez sa sœur. Lui, aurait quitté le domicile une heure après son épouse. Le lundi soir, il avait pris l'avion à l'aéroport de Toulouse-Blagnac pour se rendre en Angleterre. Il n'était rentré que le jour même et avait constaté que son épouse n'était pas repassée par le domicile conjugal. Tout dans la maison attestait que madame Boutet n'y était pas revenue. Pire, elle n'était jamais arrivée chez sa sœur à Narbonne. Poulain avait raison, l'affaire semblait des plus intéressantes. Selon Léon Boutet, il n'y avait aucune tension dans le couple. Très occupé professionnellement, c'est vrai qu'il n'était pas souvent chez lui, mais depuis que leur fils volait de ses propres ailes, quelque part en région parisienne, les époux Boutet, s'accommodaient parfaitement de cette vie, d'autant plus que Martine Boutet avait de son côté de très nombreuses

occupations. « Mais où donc était-elle passée ? » songeait Isabelle, « Fugue ou enlèvement ? », tout était en effet possible. « Où se trouvait sa voiture ? ». Du pain sur la planche pour la lieutenantante qui n'attendait que ça, et même depuis longtemps. De retour quai du Port, Isabelle jubilait. « Il y a des lustres que je ne vous ai pas vu de pareille humeur », plaisanta le Commissaire. Il modéra l'enthousiasme de sa collaboratrice en lui précisant que jusqu'à preuve du contraire, en France, en 2012, les adultes avaient parfaitement le droit de disparaître. S'il ne s'agissait que d'une fugue, Boutet, ou plutôt son avocat, pourrait l'utiliser pour un éventuel divorce, mais en aucun cas il n'y avait infraction à la loi pénale. « Pour l'instant, cette disparition n'a rien d'inquiétante ? », demanda Poulain. « Oui et non patron », rétorqua Favier. « J'ai du boulot très en retard au bureau, toujours la paperasse, à vous de jouer Favier vous êtes chargée du dossier et inutile de préciser qu'il vous faudra faire *fissa!* sinon toutes les petites affaires qui vous emmerdent vont s'accumuler. Inutile de vous rappeler que j'ai plus de morts violentes par... », « ...par accident de la circulation que par meurtre, je sais patron ».

1. En arabe « à l'instant » – « sur l'heure », dans l'argot militaire depuis 1870, l'expression est également en usage chez les policiers.